SENIOR OPENPAR PAIRE PROMOTION

Vingt deux paires étaient inscrites pour disputer cette finale comité ligue, la malédiction du nombre impair de paire typiquement champenoise allait elle être vaincue. C'était sans compter sur nos voisins des Flandres qui à la suite d'une fausse manipulation avaient par erreur inscrit une de leur équipe en Champagne. Ce sont donc 21 équipes qui se sont disputé le titre de champion de Champagne. A l'issue de la première séance c'est l'équipe de mesdames LORIN/HAHN qui localement dominait l'épreuve en étant aussi seconde de ligue. Quand je vous disais que les Ardennais gagnaient toutes les épreuves promotion. Les mauvaises langues diront qu'il y avait peut être des petits arrangements avec un arbitre du même nom.

Las spécialiste de la chute physique ne signifie pas spécialiste des contrats. De ce fait si Madame LORIN se remettait heureusement sans mal de deux bris de chaises, elle ne s'est pas remise de la chute de ses contrats en deuxième mi-temps. Ceci n'est pas très grave pour Mme LORIN qui se rattrapera l'an prochain mais l'est fortement pour le club de SEDAN et notre ami MENDEL, car le comité qui ne saurait accepter sans réagir le bris de son matériel lui facturera bien évidemment les deux chaises cassées.

Qui était à l'affut et a donc gagné le sprint final, si je vous dis qu'il en avait assez d'être second ; et oui il s'agit de Mr GALLIOT déjà second du mixte promotion la semaine passée associé à Mr VACOSSIN.

Huitième de ligue, ce n'est hélas pas suffisant pour prétendre à disputer la finale nationale.

Jean LORIN

PRECISIONS: compte tenu du fait que les chaises des salles A, B et C se brisent régulièrement, elles seront intégralement mises au rebut dans les semaines qui viennent. Une décision en ce sens sera prise vendredi 13 février.